



## On me pousse à démissionner, besoin d'aide

Par **pati42**, le **04/09/2010** à **00:27**

Bonsoir,

Désolée si je ne suis pas dans la bonne section...

Je travaille dans la grande distribution (mise en rayon) depuis 8 ans (novembre 2002) cdi a mi-temps de 2-3 jours/semaines (en faisant toujours un peu plus d'heures suivant les besoins) afin d'élever mes enfants.

Lors de mes 7 premières années j'étais notée (évaluation 1 fois par an) parmi les meilleures de mon secteur (environ 50 personnes) (évaluations avec félicitations écrites en ma possession)

Jamais eu le moindre accrochage avec personne (clients, supérieurs hiérarchiques...).

Aujourd'hui et depuis 1ans (mi 2009) suite à la réorganisation du magasin (réduction d'effectifs masquée) on m'a clairement fait comprendre que j'étais devenue indésirable... et depuis rien ne vas plus.

- Je cumules aujourd'hui (09-2010) plus de 100 jours de cp... cet été j'ai demandé 2 semaines en aout une seule m'a été accordée, raison invoquée... trop de monde (en aout les magasins sont vides)... (je n'ai pu en avoir cette année qu'une semaine en juin et une en aout)
- formation: je n'ai eu droit en 8ans qu'a 1 seule formation au bout de 6ans... intitulé de la formation "intégration nouveaux embauchés" ou j'ai pu visiter le magasin... je dois avoir 50heures de formation dues d'après mon livret récapitulatif de cette année.
- visites médicales: je ne connais pas le droit pour les personnes a temps partielle mais j'ai du allée en réclamer une car je n'en avait pas eu depuis 4ans. visite enfin obtenue après avoir du prendre rendez vous pour prendre rendez vous a cette visites médicale.
- Une personne se met régulièrement sur mon dos jusqu'à m'accompagner en rayon pour me

surveiller, mes collègues se rendent compte qu'ils s'en prennent tout particulièrement à moi.

- Menace envers moi (et certains autres collègues) d'employer les caméras de sécurité pour surveiller mon (et leurs) travail. et bien sûr, rabaissement perpétuel concernant la qualité de mon travail.
- On m'a décalé mes heures de pauses: finissant à 22h je pouvais durant 7ans monter à 20h pour manger aujourd'hui on m'impose (à moi seule) une pause à 18h45. refus de me donner une raison "question d'organisation"
- plusieurs convocations dans le bureau de mon chef pour motifs futiles (par ex avoir voulu finir une palette sur laquelle il restait 4 colis (1 minute de travail) avant d'aller à la pause imposée). convocations toujours verbales et jamais eu le moindre avertissement.
- je travail 2 ou 3 jours/semaines et refus de me faire terminer avant 22h (on m'autorise très exceptionnellement 21h30...) dur avec 3 enfants à charge. refus bien sûr de m'accorder 1 samedi (je travail tout les samedi)

Mon évaluation annuelle de l'année dernière a été réalisée sans moi (avec sûrement falsification de signature ?) et celle de cette année (en juillet) aussi, ou comme par hasard j'ai perdue plusieurs centaines d'euros de prime (de très très bien notée je suis passée dans les moins bien notée alors que de l'avis de tous je travail autant qu'avant et même plus avec la réduction d'effectifs), évaluation annuelle sans ma présence, sans en être avertie et donc sans signature de ma part. (je ne sais même pas ce qu'il y a marqué dessus)

Mes collègues me soutiennent mais ont aussi peur pour leur job et savent qu'en cas de témoignage en ma faveur leur jours dans l'entreprise seraient comptés... (au sens propre du terme)

Mes tords je suis prête à les reconnaître: d'avoir toujours été disponible (jours fériés, dimanches, heures sup, remplacement...) trop gentille et trop naïve, par exemple sur les cp ou les heures de formations ou je n'avais jamais bronché.

Pour moi la situation devient littéralement intenable, quels sont mes droits concernant ces points, je n'est aucunes notions de droit du travail, existe il des associations ou je pourrais rencontrer des personnes habilitées à me répondre ?

On me force clairement à démissionner ("tu penses travailler ici encore combien de temps ?" avec un air dédaigneux...) ce que je ne veux pas par principe même si je ne me sens à présent, vraiment plus capable de travailler dans cette enseigne.

Car je pense en effet que mon contrat de travail peut être interrompu avec le refus des vacances (109 jours de cp), refus de formation (50h dues), évaluation annuelle falsifiées... le problème c'est que... je n' y connais absolument rien.

Merci d'avance pour avoir lu ce pavé !

Ps : si vous voulez des précisions ou avez des questions, j'y répondrais avec plaisir